

E 2001 (D) 4/1

*Le Chef du Département politique, G. Motta,
au Ministre des Affaires étrangères de Suède, R. J. Sandler*

*Copie
L OT*

Berne, 16 mai 1938

De retour à Berne, j'ai à cœur de vous renouveler encore toute ma gratitude et celle du Conseil fédéral pour la part prépondérante que vous avez prise, comme rapporteur et comme délégué de la Suède, au règlement de la question de notre neutralité.

Si nous sommes parvenus à faire triompher notre point de vue, c'est avant tout à votre intervention personnelle que nous le devons. Grâce à vos talents de négociateur et à votre connaissance approfondie des méthodes de la Société des Nations, grâce surtout à la maîtrise souveraine du sujet que vous aviez à présenter à vos collègues du Conseil, nous avons pu éviter tous les écueils dont notre route était parsemée.

Vous m'avez efficacement aidé dans l'accomplissement du mandat délicat qui m'avait été confié par mon Gouvernement et, ce faisant, vous avez rendu un signalé service à mon pays.

Vous avez en même temps, je crois, servi la cause de la Société des Nations, puisqu'en préparant, comme vous l'avez fait, la voie à la solution d'un problème qui avait une importance vitale pour la Confédération suisse, vous avez aidé à aplanir toutes les difficultés qui auraient pu entraver, à l'avenir, sa collaboration avec la Société.

Chacun en Suisse et mon Gouvernement, en particulier, vous sauront gré de l'active et amicale compréhension que vous nous avez témoignée à cette date importante de l'histoire de notre neutralité.



16 MAI 1938

697

En réitérant les sentiments de reconnaissance et de particulière estime que je vous ai exprimés publiquement à la table du Conseil, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération ¹.

1. *Par lettre du 31 mai, Richard Sandler répondit: J'ai eu l'honneur et le grand plaisir de recevoir votre aimable lettre du 16 mai et m'empresse de venir vous exprimer mes très sincères remerciements pour les sentiments si amicaux dont elle témoigne à mon égard et qui m'ont profondément touché.*

Si j'ai pu mener à bien la tâche que m'avait confiée le Conseil de la Société des Nations en me désignant comme rapporteur sur la question de la neutralité de la Confédération helvétique, c'est en grande partie grâce à l'esprit de conciliation et de bonne volonté dont vous n'avez cessé de faire preuve au cours de nos travaux et au concours si avisé et si judicieux que vous m'avez prêté. Votre collaboration a été d'un très grand prix pour l'accomplissement de mon délicat mandat et m'a apporté un indispensable appui.

Soyez assuré aussi que j'en garde un souvenir des plus précieux.